



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Instituts de Formations paramédicales du CH Edmond GARCIN
35, avenue des Sœurs Gastine – BP 31330 - 13677 AUBAGNE Cedex
Tel: 04.42.84.72.81 / Fax: 04.42.84.72.13
ifsi@ifsi-aubagne.fr

FORMATIONS PREPARATOIRES AUX CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUTS PARAMEDICAUX 2018-2019

Préparation aux concours d'entrée en IFAP

NOTICE D'INSCRIPTION

Du 20 août 2018 au 16 novembre 2018

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre âgé de 17 ans au cours de l'année scolaire 2018-2019.

AP écrit et oral

Sans condition de diplôme.

AP oral

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel) ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- les étudiants ayant suivi une 1^{ère} année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier et n'ayant pas été admis en 2^{ème} année

Bac ASSP ou SAPAT

Dispensées de l'épreuve écrite d'admissibilité et de l'épreuve orale d'admission :

- les personnes titulaires du bac « services aux personnes et aux territoires »
- les personnes titulaires du bac « accompagnement, soins, services à la personne »

Cursus Partiel

Dispensées de l'épreuve écrite d'admissibilité et de l'épreuve orale d'admission :

- les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'ambulancier
- les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire aide à domicile
- les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- les personnes titulaires du titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles
- les personnes titulaires d'un diplôme d'aide-soignant délivré par un Etat membre de l'Union européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans lequel la formation n'est pas réglementée ou présente des différences substantielles avec la formation au diplôme d'Etat français d'aide-soignant.

DATE DE RETRAIT DES DOSSIERS : **À partir du 7 juin 2018**

DATE DE FIN D'INSCRIPTION : **10 août 2018**

DEROULEMENT DES FORMATIONS

AP écrit et oral

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 13 semaines et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

1- Enseignements à l'institut

200 h sur 13 semaines, du lundi au vendredi entre 8h et 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Méthodologie de l'épreuve écrite
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Expression orale
- Revue de presse
- Mathématiques
- Biologie
- Travaux accompagnés
- Tests psychotechniques
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec des professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Mises en situation de concours écrit

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

2- Evaluations

Elles se feront de façon continue et tiendront compte :

- des cours théoriques dispensés à l'institut
- du suivi de formation en ligne.

3 mises en situation de concours écrit sont prévues, ainsi que plusieurs séquences de mise en situation d'épreuve orale.

3- Stage

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 8 octobre au 13 octobre et du 29 octobre au 3 novembre 2018

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

AP oral

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 13 semaines et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

1- Enseignements à l'institut

180 h sur 13 semaines, du lundi au vendredi entre 8h et 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Expression orale
- Revue de presse
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Travaux accompagnés
- Tests psychotechniques
- Mathématiques
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels de suivi pédagogique

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

2- Evaluations

Elles se feront de façon continue et tiendront compte :

- des cours théoriques dispensés à l'institut,
- du suivi de formation en ligne.

3 mises en situation de tests psychotechniques sont prévues, ainsi que plusieurs séquences de mise en situation d'épreuve orale.

3- Stage

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 8 octobre au 13 octobre et du 29 octobre au 3 novembre 2018

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

AP pour Bac ASSP ou SAPAT

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 13 semaines et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

1- Enseignements à l'institut

140 h sur 13 semaines, du lundi au vendredi entre 8h et 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Expression orale
- Revue de presse
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration et à la présentation du dossier
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

2- Stage

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 8 octobre au 13 octobre et du 29 octobre au 3 novembre 2018

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

Cursus partiel

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 13 semaines et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

1- Enseignements à l'institut

140 h sur 13 semaines, du lundi au vendredi entre 8h et 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Expression orale
- Revue de presse
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Accompagnement à l'élaboration et à la présentation du dossier
- Table ronde avec professionnels et élève en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

2- Stage

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 8 octobre au 13 octobre et du 29 octobre au 3 novembre 2018

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum-vitae
- Photocopie des diplômes et dossiers scolaires, le cas échéant
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso, en cours de validité
- Deux photos d'identité avec nom, prénom et intitulé de la préparation au verso
- Deux enveloppes autocollantes à fenêtre affranchies au tarif en vigueur (**lettre prioritaire 20 grammes**)
- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Prescription de formation établie par Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi
- Règlement de 80 € (frais restant à la charge du candidat)

DEPOT DES DOSSIERS

LUNDI et MERCREDI de 13 h à 16 h
MARDI et JEUDI de 9 h à 12 h

SELECTION : sur entretien individuel de motivation

Nous poursuivons les accompagnements individuels des candidats après la fin de la session de formation sur inscription.

AP

20 places

AP écrit + oral : 1540 euros

AP oral : 1450 euros

AP (issu d'un Bac ASSP – Bac SAPAT) présentation dossier : 980 euros

Cursus partiel : 980 euros

Les candidats retenus seront personnellement informés et devront confirmer par écrit leur inscription définitive, **au plus tard le 17 août 2018**. Les candidats bénéficiant d'une prise en charge doivent en informer l'institut à l'inscription et apporter tout justificatif en leur possession.

L'admission sera effective après règlement de la formation. Possibilité de régler par chèque (jusqu'à 3 fois), carte bleue ou espèces.

Le chèque est à libeller à l'ordre de Régie rec CH Edmond Garcin (*en mentionnant au dos du chèque vos : nom, prénom – intitulé de la préparation au concours.*)

IMPORTANT

ATTENTION : seuls les dossiers complets seront retenus, puis traités par ordre d'enregistrement.

Toute demande de désistement ou d'abandon doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec A.R.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.